

Relations internationales

REF : DVARI2013003

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 21/03/2013

RAPPORTEUR : Christine RATZEL-TOGO Abderrahim HAFIDI

OBJET : Accueil de deux délégations des villes jumelles, Beit Jala et Iéna

EXPOSE :

Dans le cadre de nos accords de coopération trilatérale avec les villes de Beit Jala (Palestine) et d'Iéna (Allemagne), la municipalité a invité les deux maires de ces villes. Le nouveau Maire de Beit Jala, Dr. Nael A.J. Salman, a été accompagné par son épouse et par deux membres du conseil municipal. Le Maire d'Iéna a été accompagné par son épouse, par la chargée de relations internationales et par un chauffeur municipal. Les deux délégations sont restées entre les 20 et 25 février 2013.

Leur venue a été propice pour plusieurs raisons.

Après la signature d'un accord trilatéral en 2009, et suite au changement de municipalité à Beit Jala, les trois villes ont mis à jour le contenu de leur coopération et se sont mis d'accord sur quatre axes prioritaires :

- A) Les trois villes souhaitent augmenter le rayonnement du festival à Beit Jala qui s'appellera dorénavant « Festival international de Beit Jala pour la paix ». Cette année il aura lieu du 29 au 31 août.
- B) La ville de Beit Jala demande à ses partenaires de la soutenir dans ses démarches pour maintenir les terres restantes de la commune, notamment la vallée de Crémisan.
- C) La municipalité de Beit Jala demande un soutien dans la formation de son administration et cela dans plusieurs domaines, l'urbanisme, la création d'un conseil des jeunes, le montage d'événements culturels.
- D) Le Maire de Beit Jala a également demandé une aide dans le montage et la recherche de cofinancements de plusieurs projets et, plus particulièrement, un terrain de foot et l'équipement d'un espace socioculturel.

M. Salman, le nouveau Maire de Beit Jala, a eu l'occasion de s'adresser personnellement au conseil municipal le 21 février.

En outre, il a rencontré le président du Conseil d'Administration de *Plaine Commune Promotion* afin d'évoquer un voyage d'entrepreneurs en Palestine et en Israël. Dans ce cadre il a pu également visiter une entreprise albertvillarienne active dans l'énergie solaire.

M. Salman a pu aussi s'entretenir avec notre Députée, Madame Elisabeth Guigou, à propos de la lutte de sa commune contre l'appropriation de terres agricoles par l'Etat israélien.

Les délégations ont pu assister à la cérémonie de remise de la nationalité d'honneur palestinienne à Messieurs Jack Ralite, Stéphane Hessel, citoyen d'honneur de la ville, et Bernard Ravenel, qui a eu lieu à l'hôtel de ville d'Aubervilliers le 22 février.

Le dimanche 24, lors de la célébration à Aubervilliers de la Journée internationale de la langue maternelle, réalisée sous le haut patronage de l'Unesco et en présence de l'Ambassadeur du Bangladesh, les Maires de Beit Jala et d'Iéna sont intervenus, pour situer la problématique du multilinguisme et de la protection de la diversité linguistique à partir de leurs expériences palestinienne et allemande.

Il est demandé au conseil municipal de prendre en charge pour la délégation palestinienne deux billets d'avion Amman – Paris et deux chambres d'hôtel du 20 au 24 février, les nuitées d'hôtel de la délégation allemande du 22 au 25 février, ainsi que les frais de restauration pour les deux délégations.

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013003

Signataire : CS/RH

OBJET : Accueil de deux délégations des villes jumelles, Beit Jala et Iéna

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 1111-2, L1112 1-7,

Vu la loi n° 92-125 et les lois d'orientations suivantes n° 95-115 et n° 99-533,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune de Beit Jala en Palestine, signé le 27 novembre 1997,

Vu le contrat de jumelage entre la commune d'Aubervilliers et la commune d'Iéna en Allemagne, signé le 29 mai 1999,

A l'unanimité

DELIBERE :

DECIDE de prendre en charge dans le cadre d'un accueil de deux délégations à Aubervilliers

- l'achat de deux billets d'avion Amman – Paris et les nuitées d'hôtel du 20 au 24 février 2013 pour deux membres du conseil municipal de Beit Jala, ville palestinienne jumelée avec Aubervilliers.

Les personnes concernées sont :

- o Mme AMAL F.E. ALHATHWA, Conseillère municipale à Beit Jala et
- o Mr SARI SALIM DAOUD MATAR, Conseiller municipal à Beit Jala ;

- les nuitées pour quatre personnes venant d'Iéna, ville allemande jumelée avec Aubervilliers du 22 au 25 février,
 - o M. Albrecht SCHRÖTER, dans la qualité de Maire d'Iéna,
 - o Son épouse, Mme Uta SCHRÖTER,
 - o Mme Janine TANANGARIAN, Chargée des relations internationales au cabinet du Maire,
 - o M. Holger KURBAN, Chauffeur ;

- les frais de restauration des deux délégations du 20 au 25 février et du 4 au 5 mars.

Les dépenses seront inscrites au budget communal à l'imputation 002/6257/048.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 29/03/2013

Publié le : 27/03/2013

Certifié exécutoire le : 29/03/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué